

| JUILLET | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|---|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | | |
| 7 | 8 | 9 | 10 | | | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | | | |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

| AOÛT | | | | | | |
|------|----|----|----|----|---|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | 1 | | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | | | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | | |
| 18 | 19 | 20 | 21 | | | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | | 31 |

| SEPTEMBRE | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|---|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | | | |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | | | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | | |
| 29 | 30 | | | | | |

| OCTOBRE | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|---|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | 1 | 2 | | | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | | | |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |

| NOVEMBRE | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|---|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | | | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | | | 30 |

| DÉCEMBRE | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | | | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | | | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

Déchets domestiques:
 Matières organiques:
 Écocentre occasionnel:
 Chemin du Mont Valcourt
 Récupération:

Gros rebuts, déchets domestiques
 et matières organiques

ET ÇA JE LE METS OÙ?

Carcasses d'animaux sauvages morts? Ne lui touchez surtout pas à mains nues! Avec des gants, mettez la carcasse dans un sac fermé et jetez-la aux ordures ménagères (bac noir).

Documents confidentiels? La destruction de vos documents confidentiels est primordiale. Déchiquetez-les avant de les mettre au recyclage. Si vous n'avez pas de déchiqueteuse, certaines entreprises offrent également un service de déchiquetage sécuritaire moyennant des frais.

Vêtements trop usés pour le vestiaire? À l'écocentre! Ne déposez pas les vêtements trop usés pour être réutilisés dans le bac de récupération, apportez-les plutôt à l'écocentre régional où ils seront récupérés.

Piles? Apportez-les à l'Hôtel de Ville, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et les vendredis de 8h30 à 13h.

Résidus domestiques dangereux (huiles usées, peinture, aérosols, etc.) Ils sont acceptés sans frais à l'écocentre occasionnel ainsi qu'à l'écocentre régional.

Branches, roches, terre? La Ville met à votre disposition un site dédié à ces matériaux, venez récupérer la clé à l'Hôtel de Ville sur les heures d'ouverture. Un dépôt de 20\$ sera exigé.

Matériel électronique et informatique désuet? La Paperasse sur le chemin de l'Aéroport dans le Canton de Valcourt est un point de dépôt du programme de récupération « Les Serpuairens ».

ÇA VA OÙ?

FEUILLET D'INFORMATIONS
 POUR MIEUX GÉRER SES
 DÉCHETS DOMESTIQUES ET
 RÉDUIRE SON EMPREINTE
 ÉCOLOGIQUE.



Des questions sur la gestion de vos matières résiduelles?

Communiquez avec monsieur
 Jean-Yves Bullier
 Téléphone : 450-532-1348
 Courriel : jean-yves.bullier@valcourt.ca

Un de vos 3 bacs est abîmé par le camion de collecte ou vous éprouvez des problèmes avec la collecte de vos bacs?

Communiquez avec madame
 Jacinthe Charron
 Téléphone : 450-532-1338
 Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

ÉCOCENTRE OCCASIONNEL DE VALCOURT

Ouvert certains samedis de 9h à 12h
 (voir calendrier des collectes),
 Chemin du Mont-Valcourt,
 Canton de Valcourt

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

819-845-2544
 Ouvert du mercredi au vendredi de 9h à 17h
 et le samedi de 9h à 15h,
 666 chemin Keenan,
 Canton de Melbourne



BAC BRUN

Que devons-nous mettre dans le bac brun? Ce qui se mange ou se mangeait, le papier et le carton souillé, les résidus de jardin et brindilles, les essuie-tout et les mouchoirs sans produits chimiques ainsi que la litière.

Qu'est-ce que je ne dois pas mettre dans le bac brun? Coquilles d'huitres et de moules, roches, bûche de bois, médicaments, poussière d'aspirateur, charpie de sècheuse, animaux morts, mégots de cigarettes, feuilles de rhubarbe, bouchons de liège.

Comment laver notre bac brun? Plus vous emballez vos matières compostables (par exemple dans du journal), moins vous aurez à nettoyer votre bac brun. Également, si vous tapissez le fond de votre bac de carton avant d'y déposer vos matières, celles-ci colleront moins à la paroi et votre bac restera plus propre. En cas de besoin, vous pouvez laver votre bac brun avec de l'eau claire.

Comment se débarrasser des asticots? Encore une fois l'emballage des matières réduit l'odeur de putréfaction et donc les insectes. Vous pouvez également congeler vos matières avant de les déposer dans le bac ou simplement les asperger de vinaigre blanc ou de sel.

Qu'arrive-t'il si je mets des items non compostables dans le bac brun? Le site de dépôt du compost doit procéder au tri et à la disposition des matières non compostables ce qui augmente considérablement le coût de traitement et par le fait même, vos taxes municipales. De plus, lorsque la quantité de matières non compostables est trop élevée, le camion de ramassage est refusé au site de compostage et des matières compostables se retrouvent malheureusement au dépotoir.

Pourquoi je ne peux pas utiliser de sac de plastique compostable? Le procédé utilisé à la Régie Intercommunale de Coaticook, où le contenu de notre bac brun se retrouve, est trop rapide pour l'utilisation des sacs de plastique compostables, qui prennent plus de temps que les matières organiques à se décomposer. Si nous les utilisons, il restera des particules de plastique dans le compost, le rendant de moins bonne qualité.

Que puis-je utiliser pour remplacer le sac de plastique compostable? Utilisez les circulaires non cirés de votre publisac ou les journaux déjà lus.

À qui appartient le bac brun? Le bac brun appartient à la Ville. Si toutefois il est abîmé par le camion de collecte, contactez la Ville.

BAC NOIR

Est-ce que je peux tout mettre dans le bac noir ? Non, il ne faut pas y déposer les piles, les appareils électroniques et informatiques, les résidus domestiques dangereux, les pneus, les fluorescents ainsi que toutes les matières recyclables ou compostables.

Quel est le pourcentage moyen de déchets qui auraient pu être récupéré ou composté ? 24% du poids total enfoui est constitué de matières recyclables (source Recyc-Québec) et près de 44% sont des matières compostables (source MRC Val-St-François).

Mais au dépotoir, ça se composte ? Non, les aliments enfouis sont privés d'oxygène et donc au lieu de se composte, ils rejettent du méthane, un puissant gaz à effet de serre !



ÉCOCENTRES

Matières acceptées gratuitement :

Bois et branches, briques et béton, carton*, styromousse*, herbe et feuilles**, matériel électronique*, matériel réutilisable, métal, plastique agricole, produits dangereux (RDD), vêtements*.

Matières acceptées moyennant un frais :

Matelas et meubles rembourrés, bardeau d'asphalte trié, matériaux de construction non valorisables.

Tente du réemploi :

À l'écocentre régional de Melbourne se trouve une tente du réemploi. On peut y déposer des objets encore bons qu'on ne veut plus ou encore visiter la tente et repartir avec des objets, le tout gratuitement!

* À l'écocentre régional de Melbourne seulement
** L'herbe et les feuilles peuvent être déposées au site de compostage de la Ville sur la rue Bellerive.

BAC BLEU

Que puis-je mettre dans le bac de récupération ? Papier et carton propre, tetra-pak, plastique d'emballage avec le logo recyclable (sauf #6), l'aluminium, le verre et le métal.

Qu'est-ce qui ne se recycle pas dans le bac bleu ? Les vêtements, les jouets, la vaisselle de céramique, la vitre (fenêtre), les bombannes de propane, les aérosols, les sacs de plastique oxobiodégradables.

Dois-je laver mes contenants avant de les mettre au recyclage ? Par respect pour les employés des centres de tri et pour des raisons évidentes d'hygiène, il faut nettoyer les articles avant de les mettre au recyclage. Utilisez de la vieille eau de vaisselle pour éviter de gaspiller l'eau potable.

Dois-je retirer les étiquettes ? Non, il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des bouteilles ou boîtes de conserve lorsque vous les envoyez au recyclage.

Si je mets des items non recyclables dans le bac bleu, est-ce grave ? Oui, les items non recyclables peuvent causer des blessures aux employés des centres de tri ou endommager les équipements. De plus certaines matières peuvent contaminer les ballots de matières récupérées, les rendant inutilisables.

Pourquoi séparer la récupération de verre des autres matières ? Le verre cassé contamine les autres matières et donc réduit leur qualité les rendant moins attrayantes pour les acheteurs. De plus, le verre trié peut être récupéré beaucoup plus efficacement que le verre non trié. Rappelez vos contenants de verre sans couvercles au IGA, où un conteneur est mis à votre disposition, pour qu'ils soient recyclés plus efficacement!

Pourquoi mettre les sacs de plastiques un dans l'autre au lieu de les recycler en vrac ? Les sacs de plastique et autres pellicules plastique ont tendance à se coincer dans les machines occasionnant des bris coûteux à la compagnie de récupération.